
Tél : + 33 (1) 56 67 09 59
Fax : + 33 (1) 56 67 09 25
e-mail : thierryvallatavocat@pm.me

www.thierryvallatavocat.com

PARIS-TALLINN

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, le 2 juin 2022

Suite à la décision rendue par le tribunal judiciaire de Paris le 17 mai 2022 dans l'affaire opposant Monsieur Gérard Sallé, administrateur, à la Mutuelle des Cuisiniers de France, cette dernière a fait appel du jugement et saisi le Premier Président de la Cour d'appel de Paris afin d'en suspendre l'exécution provisoire.

La Mutuelle des Cuisiniers de France rappelle en tant que de besoin que cette décision n'est donc pas définitive et n'a pas l'autorité de la chose jugée.

Thierry VALLAT
Avocat à la Cour
thierryvallatavocat@pm.me
www.thierryvallatavocat.com

50 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE - 75017 PARIS
PALAIS : D 0069

CABINET SECONDAIRE: PIKK41 – 10123 TALLINN (ESTONIE)